

La [CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE](#) / T : 02.99.27.10.10 va lancer un programme pour la filière bois et la forêt bretonne. Il sera doté de 10 M€ sur cinq ans. Son but est de permettre de relancer le boisement afin de garantir la ressource forestière en vue d'alimenter la filière en bois de qualité. La Bretagne fait partie des régions les moins forestières de France. La forêt représente 14 % du territoire contre 28 % en moyenne sur le plan national. Les forêts sont également très éparpillées avec 122.000 propriétaires qui se partagent 90 % des 390.000 hectares avec une surface moyenne de 1 hectare. 10 % sont des forêts publiques. 3.000 ha sont ajoutés chaque année via l'installation de forêts sur des parcelles agricoles en friche, cependant de qualité médiocre. Les aides du Fonds forestier national permettent d'exploiter des arbres plantés il y a 30 ou 40 ans mais il faut relancer le boisement pour assurer la ressource dans le futur.